

DÉPARTEMENT de L'ARDÈCHE

ARRONDISSEMENT de LARGENTIÈRE

CANTON LES CÉVENNES ARDÉCHOISES



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024

Le premier octobre deux mil vingt-quatre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Banne, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Marie LAGANIER, Maire, en session ordinaire.

**Étaient présents :** M. LAGANIER JM / Mme CHALVET / MM. ALLAVENA / COLOM-Y-CANALS / HAYDAN / Mme MARRON / M. BRUNEL / Mme GINIER / MM. FOUILLERON / FAURE / Mme DUMAS / M. FERRIER / Mme MEIGNIER et M. FERRARI formant la majorité des membres en exercice.

Mme Éliane GINIER a été élue secrétaire de séance.

**Absents excusés :** M. COSTE (pouvoir à M. LAGANIER).

**Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Absents : 01**

Le Maire de Banne certifie que la présente liste de délibérations a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883.

Ce Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance. **Date de convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2024.**

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
N°2024_10_DB_01	Atout Ruralité – Demande de subvention pour le Programme de voirie 2024	APPROUVÉE
N°2024_10_DB_02	Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Présentation et débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)	APPROUVÉE
N°2024_10_DB_03	Mise en place d'un conseiller municipal correspondant pour les questions de défense	APPROUVÉE
N°2024_10_DB_04	Proposition d'un don de parcelle sur la Commune	APPROUVÉE
N°2024_10_DB_05	Création d'un poste de rédacteur territorial	APPROUVÉE
N°2024_10_DB_06	Organisation des services techniques – Modification des horaires de travail	APPROUVÉE
-	Subvention à l'association Les Amis de Banne	AJOURNÉE
N°2024_10_DB_07	Subvention à Fréquence 7	APPROUVÉE

Affichage liste des délibérations le 02 octobre 2024.

